



Compte-rendu du CTSA du 12 mars 2021



La secrétaire générale présente l'ordre du jour. Mme Lemaire (UNSA) est désignée secrétaire adjointe de séance.

La FSU fait remarquer que depuis le CTA interacadémique du 3 février 2021, les représentants du personnel attendent toujours une carte issue de l'enquête SERACA LOLF 2018, justifiant les 7 suppressions en services académiques dans le Grand-Est, et les 3 suppressions de postes pour les services de Nancy-Metz.

La secrétaire générale répond qu'il faut s'adresser au SGRA.

La CFDT informe qu'un cas de COVID 19 a été diagnostiqué au rectorat dans le bâtiment de Gueldres et qu'une partie des agents qui y travaillent n'ont pas été informés et ont eu cette information par la bande. La secrétaire générale répond que c'est l'ARS qui fait le contact tracing et que le nécessaire a été fait pour informer les collègues qui ont été en contact avec l'agent malade.

1) **Préparation de la rentrée 2021 dans les services académiques (voir document joint) :**

Il y a retrait de 3 emplois pour les services académiques de Nancy-Metz. La DAF effectue des missions pour la région académique, il y a donc implantation d'un poste d'attaché adjoint à la chef de la DAF, poste financé par l'académie.

D'autre part, l'évaluation des établissements nécessite la création d'un poste d'adjoint administratif.

La finalisation de la DEC académique (intégrant le bureau des examens professionnels et celui du DNB) permet le redéploiement d'un poste d'adjoint administratif au rectorat chargé de l'évaluation des EPLE (poste rattaché au pôle IPR-IA). Ce poste est financé par les moyens dédiés à la suppléance (rompus de temps partiel). Les postes de la DSDEN57 du bureau du brevet reviennent à la DEC du rectorat. Les personnels de la DSDEN57 travaillant actuellement au bureau du DNB pourront être réaffectés sur des postes actuellement occupés par des contractuels s'ils ne souhaitent pas subir de mobilité géographique. A priori, il n'y n'aura pas de mesure de carte scolaire.

Le regroupement de la DSDEN54 et du rectorat permet de supprimer les postes d'accueil à Mably (départ en retraite) et à la DSDEN54 (poste contractuel). Un poste est également supprimé à la reprographie au rectorat. Ainsi, trois emplois sont restitués au ministère.

Sur le nouveau site après le déménagement, il est prévu qu'il y ait au moins deux postes dédiés à l'accueil, celui qui existe déjà, le deuxième obtenu par redéploiement des moyens au sein de l'équipe de la logistique.

La coordination paye sera rattachée à la DAF, à emplois constants.

La secrétaire générale demande s'il y a une intervention avant le vote des représentants du personnel sur les suppressions de postes. La FSU intervient pour préciser qu'en CTA toutes les organisations syndicales ont voté contre les suppressions de postes. La secrétaire générale précise qu'ici il ne s'agit de voter pour ou contre les suppressions de postes mais pour ou contre les mesures de redéploiement proposées. L'ensemble des organisations syndicales s'abstient donc sur les mesures proposées.

Par rapport aux suppressions de postes, le SNPTES demande quelle est la situation démographique en Lorraine pour les élèves. La secrétaire générale précise que le nombre d'élèves diminue régulièrement ce qui selon elle, justifie les suppressions de postes.

La secrétaire générale précise aussi que les tests salivaires ont commencé dans les écoles et que 50 étudiants ont été embauchés pour les réaliser.

Elle nous apprend également qu'Isabelle Comte actuellement chef de la DOS, est nommée secrétaire générale de la DSDEN57.

Mme Lemaire (UNSA qui travaille à la DSDEN57) se plaint d'un « émiettement » important des tâches à la DSDEN57, d'avoir l'impression de travailler sur des bouts de dossiers alors que beaucoup de choses sont pilotées par le rectorat. Elle signale également qu'un des chefs est en congé longue maladie et n'est pas remplacé ce qui entraîne une surcharge trop importante de travail pour certains agents.

Mme Jeannin répond que la nouvelle SG fera une analyse de la situation pour juger s'il est nécessaire de demander des moyens en remplacement.

La secrétaire générale présente rapidement la circulaire du mouvement interne rectorat/DSDEN54 (voir document joint). La FSU demande s'il sera possible d'avoir l'information des postes vacants pour les autres DSDEN (57, 55, 88), la réponse est positive. L'information sur les postes vacants est généralement donnée aux agents par mail.

2) Information sur le regroupement des services et la date de fermeture des services académiques :

Le déménagement était prévu pour novembre 2021, mais finalement, il ne pourra avoir lieu qu'en janvier 2022. La FSU souhaiterait savoir si la pandémie de COVID19 continue, un déménagement d'une telle ampleur ne risque t'il pas de poser des problèmes de brassage de personnels. L'administration pense que le déménagement pourra se faire de toute façon.

Les services académiques fermeront du 22 juillet au 16 août soit trois semaines, avec une dérogation pour les services Jeunesse et Sport qui doivent assurer une permanence en été pour les séjours Jeunesse. La secrétaire générale informe qu'elle réfléchit à un changement par rapport à la fermeture obligatoire de trois semaines en été.

La FSU fait remarquer que les deux semaines de fermeture obligatoire, sont intervenues après la canicule de 2003, pour passer ensuite à trois semaines et que tous les agents n'avaient pas été enchantés de ces dispositions. L'obligation de permanence tout l'été pourrait poser des problèmes pour les divisions ayant de petits effectifs.

La secrétaire générale répond que les petites divisions pourraient rester fermées deux ou trois semaines en été.

3) Questions diverses :

a) FSU :

- *A la dernière visioconférence liée à la question de vie de site à Saurupt, il a été convenu d'un compte-rendu rapide et d'un GC pour travailler autour des questions de transports et places de parking. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour. Nous souhaiterions avoir des informations à ce sujet et une date de GC.*

Ce GC aura lieu le 26 mars à 9h30.

- *Qui va assurer l'accueil physique des divers intervenants pour CANOPE et comment va se faire la gestion des flux liés à CANOPE en parallèle de l'activité des services DSDEN/Rectorat, notamment en termes de sécurité, de concentration ?*

Il y aura deux postes fixes dédiés à l'accueil sur le nouveau site, et les personnels de l'atelier (adjoints techniques) seront mobilisés pour les événements particuliers.

- *Le télétravail et travail à distance génèrent des coûts inhabituels pour les agents (chauffage, électricité, matériels, consommables...). Quelle est la réflexion sur une compensation financière liée à ces coûts ?*

Il n'existe aucun cadrage ministériel pour l'instant donc la direction ne peut pas répondre à cette question.

- *Les agents qui avaient l'opportunité de manger à la cantine d'un établissement en tant que commensaux et qui ne le peuvent plus désormais en raison du contexte sanitaire pourraient-ils bénéficier de tickets restaurants comme c'est le cas dans d'autres administrations ?*

Les commensaux ont des tarifs privilégiés financés par une prime interministérielle. La réponse à cette question est d'ordre interministérielle, la DGAFP n'y ayant pas apporté de solution, les autorités académiques ne peuvent pas répondre à cette question.

- *Quel sera l'outil de gestion du temps de travail sur le site du nouveau rectorat ?*

Ce sera la badgeuse actuellement utilisée par le rectorat, en étudiant la possibilité d'adapter son paramétrage aux personnels de la DSDEN54 qui ont la possibilité de faire des semaines de 35h ou de 37h30. Les bornes de badgeage déménageront sur le nouveau site.

- *D'après le code du travail, l'employeur doit fournir les équipements de protection individuel, les masques étant donné la situation sanitaire. L'administration s'était engagée à nous fournir des masques à chaque rentrée de vacances scolaire. Nous n'avons rien eu début janvier et probablement rien de prévu à la rentrée des vacances de février. Même si nous pratiquons le travail à distance, il y a légalement un minimum d'EPI à fournir !!!! Est-il normal que nous devions réclamer à chaque fois les masques en CTSA ? Est-ce que la distribution de devrait pas être automatique ?*

Chaque secrétariat de chef de division a reçu un mail fin décembre demandant de recenser avant chaque rentrée scolaire de petites et grandes vacances, les personnels souhaitant des masques. Ils sont distribués après remontée des demandes par le secrétariat. L'interlocuteur est donc le ou la chef de division pour cette question.

b) **UNSA :**

- *Un point sur les travaux à la DSDEN de la Moselle pourrait-il être fait par le service du patrimoine immobilier ? Nous pensons notamment au bureau de la division des écoles qui avait été assaini et refait à neuf et dans lequel des odeurs de cave ou de moisi sont réapparues. A quel moment pourra-t-on envisager de réinstaller des personnels ? Ce point est crucial en période de crise sanitaire.*

Le plancher a été arraché, il n'y a pas de moisissures dessous. Un devis est demandé pour changer le sol. Une chape de béton sera posée avant la pose du nouveau sol. L'origine de l'humidité est inconnue.

- *Des tests antigéniques ou PCR sont prévus dans les établissements scolaires. Qu'est-il prévu pour les personnels des services ? Devront-ils se rendre dans les établissements scolaires pour en bénéficier alors qu'il est préconisé de limiter le brassage social ?*

Des tests antigéniques ont été proposés au rectorat, pour les DSDEN, le faible effectif de personnels intéressés (10 à 20 %) conduit à les proposer dans des EPLE proches.

- *La DSDEN57 dispose de masques à lanières pour les personnels mais ces masques ne sont pas du tout adaptés. Ils glissent et les parties à recouvrir sont souvent malencontreusement découvertes. Quand aurons-nous enfin des masques adaptés ?*

D'autres masques seront commandés.

- *Dans le cadre de la performance au travail, les personnels subissent de nombreuses interruptions de service des applications métiers ou de l'intranet PARTAGE alors qu'ils sont en plein pic d'activité (prise en charge de dossiers du personnel, paie, etc.) Comment cela peut-il être amélioré ? La connexion internet de la DSDEN57 n'est pas stable ce qui entraîne des difficultés à se connecter aux audios/visioconférences et à rester sans interruption en communication même en audioconférence. Pourrait-on avoir un espoir d'amélioration à court terme ?*

Ceci est dû à un équipement de connexion obsolète qui devrait être changé.

c) **SNPTES :**

- *Où en est-t-on de la feuille de route des services interacadémiques ? Le SNPTES tient à rappeler que bien que n'étant pas, par principe, opposé à ces services interacadémiques, il restera très vigilant sur les conditions de travail, et plus spécifiquement sur la charge de travail des agents impactés par la mise en place des services interacadémiques.*

Une séance de travail d'une instance interacadémique aura lieu en mai pour la mise en place de la division du système de l'information interacadémique (service informatique). Tout n'est pas encore fixé, des réunions de travail sont encore programmées.